

DONNEES ARCHEOLOGIQUES COLLECTEES PAR LA DRAC

Ce document, réalisé par le webmaster du site de la ville de Pîtres, regroupe les différentes articles narrant les opérations menées par la DRAC de Haute-Normandie à Pîtres durant les années 1990. Vous pouvez retrouver ces articles dans le bulletin émis par la DRAC de Haute-Normandie.

CARTE ARCHEOLOGIQUE

Les nombreuses découvertes archéologiques réalisées à Pîtres depuis le XIXe siècle ont montré que les romains avaient eu un établissement important au confluent de l'Andelle et de l'Eure. On sait également que les rois carolingiens ont résidé à Pîtres d'où ils datèrent plusieurs chartes et diplômes.

Ces deux faits ont amené les sociétés savantes, les archéologues locaux et parfois certains habitants du village, à s'intéresser activement à l'histoire de la commune et les explorations se sont multipliées dans la seconde moitié du XIXe siècle (ramassages de surface, sondages, campagnes de fouilles).

Ainsi, nous disposons d'une documentation importante (bibliographie, transcriptions de textes médiévaux, archives départementales de l'Eure et de la Seine-Maritime, collections des musées départementaux, plans anciens), qui a servi de base pour établir, à la demande de la municipalité, un bilan de nos connaissances historiques et archéologiques sur Pîtres. Cet inventaire exhaustif permet de dégager certaines caractéristiques générales de l'occupation du site.

Pour l'époque préhistorique, les lieux où ont été ramassés des silex taillés paléolithiques semblent indiquer une occupation du versant du coteau, entre 25 et 50m d'altitude, dans une zone non inondable où affleure le silex.

Au Néolithique, les indices d'occupation sont surtout localisés sur la première terrasse alluviale, entre 10 et 15 m. L'implantation principale se situe à la Pierre-Saint Martin où existaient un mégalithe, par la suite sanctifié, et les traces matérielles d'un habitat permanent (céramique, fusaïoles).

L'Age du Bronze n'est représenté que par des armes trouvées en dragage.

Pour le second Age du Fer, l'exceptionnelle nécropole gauloise mise au jour au lieu-dit «la Remise», indique de toute évidence un habitat important qui n'a pas été découvert, ou que l'on n'a pas su déceler parmi les ruines antiques.

Le site à la période romaine est devenu une véritable agglomération implantée sur la première terrasse de la vallée, à l'emplacement même du village actuel. Pîtres possède alors un établissement de bains publics et un théâtre qui fut peut-être fortifié lors des invasions du bas Empire. La zone d'habitation semble s'être étendue vers l'ouest, le long de l'ancien lit de l'Andelle. Des exploitations rurales isolées sont installées sur les versants nord. A l'écart du village, se trouve une importante nécropole, où l'on dénombre déjà plus de 2000 tombes.

A partir du haut Moyen Age, seuls quelques éléments matériels attestent l'occupation du site.

Au IXe siècle, le «Val de Pitres», en raison de sa position stratégique à la confluence de la Seine, de l'Eure et de l'Andelle, devient pendant une brève période, un des centres politiques majeurs de la France occidentale. Le roi Charles le Chauve y séjourne longuement entre 862 et 868 pour organiser la lutte contre les incursions vikings. Toutefois, l'emplacement de la résidence royale carolingienne reste inconnu.

La découverte remarquable d'une sépulture féminine viking à la Pierre Saint-Martin révèle que les Scandinaves se sont fixés, au moins temporairement, à cet endroit à la fin du IXe siècle. Au Xe siècle, Pîtres entre en possession des ducs de Normandie, pour redevenir, au

PÎTRES LA REMISE ET LE FOSSOUIN

Un projet d'ouverture de carrière par la société SNEC, à Pîtres, dans le prolongement de celles exploitées dans les années 1970-80 qui avaient occasionné la découverte de la nécropole gauloise et gallo-romaine de "La Remise", a entraîné la mise en oeuvre d'une opération de diagnostic archéologique. En mai et juin, ce sont ainsi 18 hectares aux lieux-dits "La Remise" et "Le Fossouin" qui ont fait l'objet de sondages systématiques par l'ouverture de tranchées parallèles espacées de 20 m, représentant une longueur totale de 6,5 km.

Les découvertes archéologiques se décomposent en deux zones principales : la nécropole et les structures fossoyées.

- La nécropole de "La Remise" :

La localisation de la partie principale de la nécropole de "La Remise" s'est faite sans difficulté du fait d'une couche noire relativement épaisse qui la recouvre. Déjà bien connue, cette couche résulte de l'étalement des restes des bûchers funéraires, ainsi probablement que des perturbations dues à différents réaménagements de la nécropole au cours même de son utilisation. Les multiples éléments mobiliers qu'elle contient sont le plus souvent très fragmentés.

L'unique sondage manuel effectué sur le site, d'une emprise de 8 m² pour la zone intérieure à la nécropole, a montré une très forte densité de dépôts funéraires. On n'y relève pas moins de quatorze sépultures - douze en urnes constituées de différents types de poteries, et deux en coffret de bois dont un à parure de bronze. Les offrandes extérieures au contenant principal fournissent quatre cruches, un flacon à parfum, une jatte, un biberon, deux vases à fond plat pour la céramique, un petit objet en verre, une monnaie illisible en bronze... Ceci ne préjuge pas des éléments pouvant être inclus dans les urnes : la seule qui ait été fouillée a livré un balsamaire (petit flacon). La densité est si forte qu'il est impossible, pour plusieurs offrandes, de les attribuer à une sépulture précise. L'ensemble des éléments produits par ce sondage appartient au trois premiers siècles de notre ère.

Ce sondage n'a concerné que les colluvions, sans aborder la grave. Or différents indices - présence de clous, fragments osseux dispersés, coloration de la couche - laissent à penser que des sépultures pourraient encore s'y trouver. Les sépultures mises au jour, sont situées entre -0,30 m et -0,80 m sous le labour.

Le fossé pourrait constituer la limite septentrionale de la nécropole. Le fait que plusieurs sépultures soient à l'extérieur n'invalide pas cette hypothèse, les cas de dépassements périphériques n'étant pas rares, comme l'a montré l'étude de la nécropole de Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime).

L'extension de la partie dense en sépultures de la nécropole peut être estimée à 2300 m², ce qui conduit - en fonction de la densité observée, mais aussi des densités moyennes établies lors des campagnes de fouille de cette nécropole - au nombre logique, mais cependant très aléatoire, d'environ 2000 à 2500 sépultures encore en place.

Au nord de la nécropole, et contiguë, une zone présente une grande quantité de petites fosses remplies de terre noire charbonneuse ; les fosses vidées n'ont fourni que quelques fragments osseux et de rares tessons. Il pourrait s'agir de fosses de vidange de foyer, mais seule une fouille plus complète permettrait de résoudre ce problème.

Au nord encore de cette zone, très excentrées par rapport à la nécropole, sont apparues des structures en silex, rappelant, dans un état très dégradé, le petit bâtiment de la nécropole des "Landes", à Vatteville-la-Rue. A proximité, quatre sépultures ont été rencontrées, dont deux particulièrement riches (S.501 et S.502), qui ont souffert d'un important arasement dû aux effets de la pelle mécanique. Le fait qu'elles contiennent du mobilier de même nature a rendu problématique l'attribution de celui-ci.

Dans la sépulture S.501, les ossements sont déposés dans un coffret de bois à garniture de bronze, dont les traces sont très visibles, alors que le vase le plus important, dont il ne reste que la partie inférieure et qu'on pourrait a priori estimer être une urne funéraire, n'en a pas livré le moindre fragment. Le coffret contient deux fibules à queue de paon en bronze. Cette sépulture a également donné un petit vase contenant des éléments métalliques, une boule à parfum en verre bleuté, avec décor en spirale de pâte de verre blanche, un balsamaire, des fragments d'objets en fer, peut-être épée ou poignard, volontairement brisé en petits tronçons, et un morceau de pierre ponce.

Dans la sépulture S.502, les ossements sont contenus dans une urne en terre. On y trouve un balsamaire.

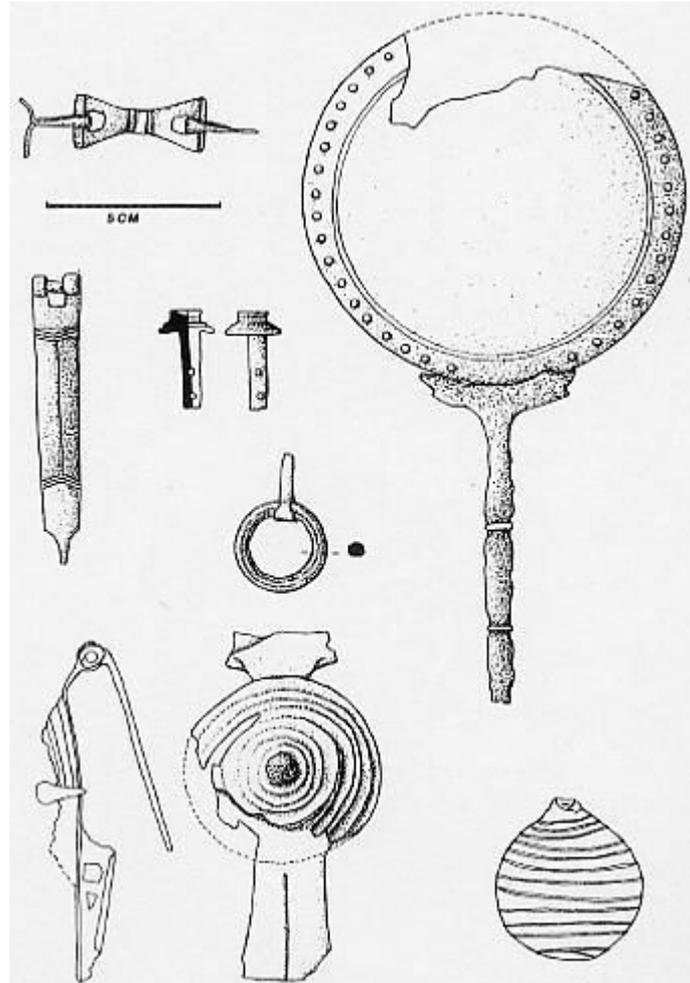


fig. 8. Pîtres -La Remise et Le Fossouin. Eléments de mobilier provenant des sépultures à incinération 501 et 502. (dessin A. Boivin).

N'ont pu être associés préférentiellement à l'une de ces deux sépultures trois boules à parfum en verre montrant un décor de pâte de verre blanche en spirale, un élément de fer, pouvant appartenir à une épée ou à un mors, un miroir circulaire en bronze argenté ou étamé, présentant des faces différentes, à gravure de cercles concentriques et bordure percée de trous ronds, des fragments de fibule à queue de paon en bronze et un stylet ou une aiguille en bronze. Ces sépultures datent de la seconde moitié du 1^{er} siècle.

Enfin, il faut noter la mise au jour d'une voie, très dégradée, dont l'axe semble joindre la nécropole au centre de l'actuel village de Pîtres, ancienne bourgade romaine.

- Les structures fossoyées :

De nombreuses structures en creux sont apparues au sommet de la grave : multiples fosses et systèmes de fossés curvilignes.

Par le biais de sondages espacés, le tracé d'une partie d'un fossé a été mis en évidence.

La coupe d'une fosse a montré une alternance de couches cendreuse et de couches d'effondrement. La totalité de la céramique appartient à la Tène moyenne ou à la Tène finale ; elle y est associée à de rares éléments de fer. Quelques silex taillés appartenant au Néolithique sont dispersés de façon erratique - éclats, ébauche de hache, pointe de flèche non pédonculée - ainsi qu'une mollette.

Parmi les nombreux tessons, se distingue un grand fragment de céramique noire, épaisse, présentant un décor à double cannelure horizontale, provenant d'un vase de grand diamètre (minimum 30-35 cm). Mais c'est surtout une carène sur coupe à lèvre éversée, avec une jonction très marquée à l'épaule, pouvant être de la Tène finale et même remonter à la Tène moyenne, qui retient l'attention par sa rareté et par le niveau de qualité de sa production tournée.

Il faut également noter un rebord à lèvre épaissie aplatie, de la fin de la Tène moyenne, un autre à lèvre épaissie arrondie de la Tène moyenne ou finale mais pouvant être antérieur, un décor au peigne de la Tène finale ou de la fin de la Tène moyenne, et enfin un fond de vase avec les concrétions métalliques.

Une autre fosse a livré des silex brûlés, des particules charbonneuses, un nodule de résidu de traitement de fer et de nombreux fragments d'un vase à fond plat, à haut épaulement, à céramique rouge à noire à dégraissant moyen siliceux, à décor peigné - bouchon de paille ou peigne - montrant une forme connue à la Tène finale, mais pouvant peut-être remonter chronologiquement jusqu'à la Tène moyenne. (L'étude de la céramique a été réalisée par Thierry Lepert).

Il peut être prématuré de voir dans ces structures les vestiges d'habitats. A tout le moins faut-il constater qu'on a là les témoins d'une occupation humaine de la fin de la Tène, voire peut-être de la Tène moyenne. La diversité et la rareté de certains types de céramique rencontrés, la densité et l'organisation des structures repérées, l'existence de foyers en place accompagnés de résidus ferreux, l'éventualité d'une relation entre cette occupation et les sépultures contemporaines de la nécropole voisine de "La Remise", sont autant d'arguments qui montrent le grand intérêt d'un tel gisement. D'autant que la forte densité d'éléments charbonneux dans certaines fosses pourrait suggérer l'existence d'une zone d'artisanat.

Agnès BOIVIN

Bruno PENNA

PÎTRES LA REMISE

A la demande de la Société des Graves du Manoir, et en vue de l'aménagement d'un site industriel au lieu-dit "la Remise", sur la commune de Pîtres, un diagnostic archéologique a eu lieu sur deux parcelles représentant au total un hectare et demi.

La plus grande partie de cette surface avait déjà été décapée et bouleversée, mais la frange est a livré une quantité respectable de silex taillés, répartis de façon diffuse, présentant toutefois quelques secteurs de plus forte densité.

Cette industrie lithique se décompose comme suit :

- 5 éclats et un biface du Paléolithique moyen, qu'on peut vraisemblablement rattacher au Moustérien final ; cette petite série, dans un état frais, peu concentrée, se trouvait en partie haute des colluvions et confirme la probabilité d'un site de cette époque à proximité, des bifaces ayant également été découverts dans la nécropole gallo-romaine de «la Remise» lors des campagnes de fouille.

- 3 fragments de haches polies,

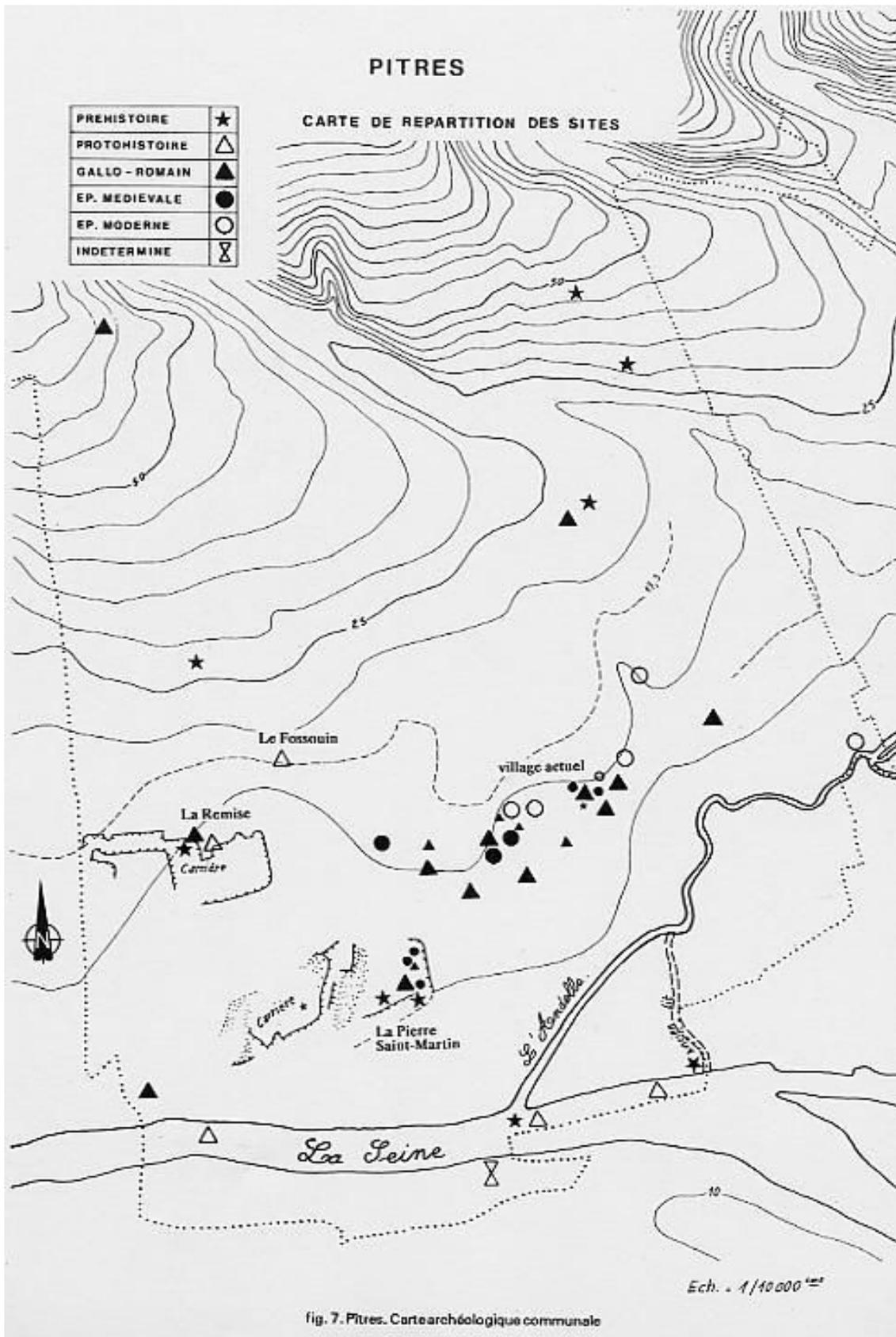
- 142 artefacts de facture néolithique, soit 24 outils, 9 nucléus et 110 éclats et débris de taille.

Cette série de silex brun ou noir, répartie sur environ 150 m², montre des ensembles cohérents taillés sur place, que leur faible profondeur d'enfouissement dans les colluvions (10 à 30 cm au-dessous du niveau du sol) a exposés à des déplacements restreints liés aux activités agricoles. Les rares tessons associés - fragments de grosses poteries et un rebord - confirment l'attribution du matériel lithique au Chalcolithique.

Par contre, aucune structure d'occupation - fosses, constructions - n'est décelable à l'intérieur des limites du sondage, ce qui en limite considérablement l'intérêt.

Bruno PENNA

PÎTRES LA REMISE



Carte de répartition des sites archéologiques de Pitres

La nécropole est située sur la moyenne terrasse de la Seine, en aval de sa confluence avec l'Andelle à Pitres. L'opération de fouille menée en 1996 concerne la marge nord de la nécropole, menacée par l'extension de l'exploitation de la carrière de granulats par la S.N.E.C. Cette zone a été diagnostiquée en 1992 par B. Penna et A. Boivin. A cette occasion, un petit bâtiment et des urnes cinéraires avaient été repérés dans l'emprise de la zone traitée cette année.

Cette nécropole a été découverte fortuitement en 1975 pendant l'exploitation de la carrière Branchu. Six opérations de fouilles de sauvetage eurent lieu entre 1975 et 1981, livrant de nombreuses données. Les indices d'occupation remontent au II^{ème} siècle av. J.-C. et la nécropole perdure jusqu'au IV^{ème} siècle ap. J.-C. avec des inhumations. C'est essentiellement une nécropole à incinérations. Des tombes gauloises ont livré douze épées, faisant de ce site un des plus importants connus pour ce type de sépulture de guerrier de La Tène finale. Cette nécropole est liée au vicus de Pistae très certainement situé sous l'agglomération de Pitres. A travers l'évolution du rituel funéraire et du mobilier des sépultures, ce site peut permettre l'étude de la population de ce secteur de la vallée de la Seine de La Tène finale au IV^{ème} siècle ap. J.-C.

En 1996 deux hectares ont été intégralement décapés et fouillés. Le bilan se détaille comme suit :

- un module autonome comprenant au maximum 42 incinérations gallo-romaines (secteur A) du I^{er} siècle de notre ère. Il est limité à l'est par un fossé nord-sud qui pourrait être la limite orientale de toute la nécropole. Ce secteur correspondrait à 2 ou 3 groupes distincts. Les restes osseux étudiés attestent la présence d'enfants et très certainement d'adultes des deux sexes. Il semble y avoir un choix des parties du corps prélevées sur le bûcher. Ces prélèvements sont de volumes inégaux et revêtent parfois un caractère purement symbolique (une poignée voire une pincée). Aucune différenciation sociologique n'apparaît à travers le mobilier ou les pratiques funéraires. Les dépôts mobiliers sont plutôt modestes et marqués par l'absence d'importations italiques. Le mobilier et le mode de dépôt semblent s'enrichir et se diversifier à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère. Des offrandes (cruches essentiellement) seraient déposées postérieurement dans ou près de certaines sépultures. Les restes de faune identifiés correspondent à de jeunes ovicapridés et suidés en général, comme dans les incinérations en pleine terre présumées du secteur B. Un petit bâtiment commémoratif signifierait l'existence de ce module à partir des Flaviens, époque à partir de laquelle ne se produirait pratiquement de dépôts dans cette partie de la nécropole.

- une zone comprenant une cinquantaine d'incinérations en pleine terre présumées (secteur B). Elles se distinguent par la crémation, la fragmentation et la rareté de tout le mobilier présent (osseux, céramique). Une seule de ces fosses contient assurément des restes humains. Pour certaines structures, des éléments indiquent La Tène finale au Haut Empire.

- une structure isolée contenant un dépôt d'armes hétérogène et incomplet, allant de La Tène moyenne à La Tène D2. L'homogénéité des dépôts de céramique la comblant indique sa réalisation entre -15 et +5. Elle se singularise aussi par l'origine italique exclusive de la céramique, à l'inverse des autres secteurs. Les restes osseux identifiables sont exclusivement animaux accompagnant la céramique fragmentée. Ce n'est probablement pas une sépulture de guerrier, mais plutôt un enfouissement accompagné d'un rituel funéraire de restes mobiliers de plusieurs bûchers d'époques différentes. Ce dépôt doit se rattacher aux sépultures de guerriers sauvées en 1975, tant par le mobilier que dans l'espace.

Nicolas ROUDIE



Sculpture découverte dans la zone de « la Remise »

RUE DE LA SALLE

Ces sondages ont été conduits les 5 et 6 août 1998 suite à l'instruction du certificat d'urbanisme déposé par l'OPAC de l'Eure pour la création d'un lotissement de 14 logements sur la parcelle cadastrale N°749, section C (7 rue de la Salle). Ces nouvelles constructions s'intégreront dans la restructuration de l'ensemble H.L.M. " Les Varennes ".

Les sondages sont orientés selon la longueur de la parcelle, soit grossièrement est/ouest. La surface horizontale du terrain masque une légère déclivité du toit de la grave de l'ouest vers l'est. Ces alluvions grossières weichseliennes appartiennent aux basses terrasses de la Seine. A l'ouest on les rencontre vers 0,90 à 1m de profondeur contre 1,30 m à l'est. Cette déclivité correspond vraisemblablement à l'amorce du lit majeur de l'Andelle, au droit de sa confluence avec la Seine. Compte tenu de la topographie de ce secteur, la confluence des lits mineurs du fleuve et de la rivière n'a pu divaguer au cours de l'Holocène que dans un périmètre restreint compris entre la Côte des Deux Amants et l'extrémité sud-est du centre contemporain et urbanisé de Pîtres. Il est possible d'en conclure que l'agglomération antique occupe sur cette confluence les plus basses terrasses, hors zone inondable. Si un système portuaire gallo-romain, dont l'origine serait sans doute antérieure, doit être recherché, ce ne peut être que dans les terrains humides contigus.

Par la suite, après le début de l'Holocène, les irrégularités de toit de la grave sont occultées par la mise en place d'un sable limoneux brun-beige dont la puissance ne paraît pas excéder 20 à 30cm au maximum. En certains points cette couche est absente, sans qu'il soit possible de préciser si ce défaut est imputable à une absence de dépôt ou à une ablation postérieure (très certainement anthropique dans ce cas). Le sommet de ce sable limoneux a livré deux tessons protohistoriques dont la chronologie se situe entre le Néolithique récent à final et l'âge du Bronze. C'est également en surface de cette couche qu'a été ouverte la fosse gallo-romaine dont le comblement semble le plus ancien (sans doute augusto-tibérien). Elle correspondrait donc aux lambeaux de sols antérieurs à l'occupation antique.

Postérieurement au colmatage de cette fosse, l'accumulation de sédiments par colluvionnements, mêlant sables et limons, se poursuit. L'anthropisation, désormais très marquée, donne une coloration noire aux sédiments qui virent progressivement au brun sombre de l'est vers l'ouest (donc décroissante lorsque l'on s'éloigne du centre antique). Cette " terre noire " comporte d'abondants épandages successifs de détritiques (ossements domestiques, huîtres, céramiques, matériaux de démolitions : tegulae, imbrices, mortiers accompagné de moellons de silex et de craie). Ces épandages s'atténuent également de l'est vers l'ouest. La plupart des structures gallo-romaines, poinçonnant la couche inférieure, ont un colmatage de couleur noire. Il n'a par conséquent pas été possible de lire leurs limites au sein de la couche supérieure de même couleur. Certaines comportaient néanmoins un mobilier abondant, ce qui permet d'affirmer qu'elles s'ouvrent à différents niveaux de la moitié inférieure des "terres noires". Aucun élément mobilier étranger aux 1er, IIe et IIIe s. ap. J-C. n'a été identifié. La partie inférieure des terres noires peut donc être assimilée aux paléosols du Haut-Empire. Nous ne disposons d'aucun indice précis pour caler la durée de mise en place de sa partie supérieure. Signalons que la transition entre ces terres noires et la couche supérieure (sable limoneux brun plus ou moins sombre) peut être progressive ou bien relativement nette avec une surface de contact irrégulière. Deux fragments de tuile plate ont été recueillis en limite de ces deux couches.

Ces quelques sondages sont riches d'enseignements archéologiques. L'information principale est la présence de "terres noires" dont la moitié inférieure correspond indiscutablement aux paléosols périurbains du Haut Empire. Ces "terres noires" n'existent pas en limite nord de l'agglomération antique (OPAC 27 rue Pierre Mondes-France, sondage T. LEPERT 1994) où, dans un contexte similaire (fosses éparses..., chronologie identique), les structures sont

inscrites dans une couverture limoneuse directement sous la terre végétale. Compte tenu de l'abondance des rejets, aussi bien dans le comblement des structures que sous forme de nappes d'épandages, ces terres noires semblent pouvoir être interprétées comme une décharge accueillant une part des poubelles de l'agglomération antique.

Thierry LEPERT

RUE DE L'ÉGLISE

Consécutives à la réalisation, par le Service Régional de l'Archéologie, d'une évaluation préalable au projet de construction d'une bibliothèque et d'un centre social par la commune de Pitres, la fouille a nécessité le décapage de l'emprise totale du bâtiment, à savoir 760 m². Les premiers travaux de terrain ont mis en évidence une densité importante de vestiges (nettement supérieure à celle estimée en sondage, d'un volume de 600 à 800 m³ de sédiment archéologique), qui correspondent à des occupations s'étageant de la période de La Tène finale aux IIe/IIIe siècles de notre ère.

Initialement prévu pour un mois, la fouille s'est poursuivie sur une durée totale de deux mois. Parallèlement, de nouveaux objectifs scientifiques ont dû être définis. Il s'agissait dès lors d'effectuer une évaluation approfondie du site, d'en connaître la nature et la stratigraphie générale. A savoir, non seulement, mettre en évidence les différentes associations de mobilier de la fin de la Protohistoire afin de mettre en lumière les éléments constitutifs mais discriminants de la chronologie de La Tène 02/Augustéen, mais aussi, d'exploiter à une période fondamentale pour l'étude de la culture matérielle, le mobilier archéologique des ensembles clos du 1er siècle de notre ère.

Les vestiges de La Tène finale et de l'époque augustéenne sont constitués exclusivement d'excavations qui se présentent sous la forme de fosses de rejet et de trous de poteaux en nombre limité. Aucune organisation cohérente de ceux-ci n'a pu être mise en évidence. Ceci s'explique certainement par la faible superficie décapée et le caractère restreint des zones réellement étudiées à l'intérieur de cet espace.

Cependant le site de Pitres recèle des "capacités chronologiques" intéressantes. Les ensembles mobiliers à caractère protohistorique (La Tène 02/Augustéen) ont livré des formes de poteries caractéristiques de la fin du second Age du Fer associées à quelques tessons de céramiques fines, tournées et peintes (type Roanne ?) et, dans un cas, à un col complet d'amphore de type Dressel 1 B (et un fragment probable de col de type Dressel 1 A ou B).

On note également la présence de quelques fragments de poteries de type "Besançon". Outre le mobilier céramique, un certain nombre des ensembles étudiés comporte des potins, des fibules en fer (2 cas) et des bracelets en lignite (2 cas). Pour le reste du matériel, ces ensembles sont caractérisés, en ce qui concerne la faune, par la présence régulière de canidés et pour les matériaux de construction par l'absence systématique de tegulae et de mortier.

Tous ces éléments contribuent à une meilleure connaissance de la chronologie La Tène 02/Augustéen dans la région.

Dans la perspective de mieux appréhender les changements de la culture matérielle à partir du début de notre ère, quelques zones de rejet, attribuables au 1er siècle après J.-C., ont été fouillées exhaustivement. Les ensembles mobiliers issus de ces structures sont caractérisés par des associations de poteries relativement classiques pour l'ouest de l'Île-de-France : productions gallo-belges, "N.P.R.", céramiques micacées et quelques sigillées. Pour la faune, les ossements de canidés disparaissent et l'on rencontre systématiquement des coquilles d'huîtres. Les matériaux de construction présents sont, quant à eux, tout à fait caractéristiques du contexte culturel gallo-romain de la région : mortier, tegulae, moellons de silex et blocs de

calcaire. Si on raisonne en chronologie absolue, aucun de ces ensembles dits du 1er siècle de notre ère ne peut être remonté au delà du milieu de ce siècle, au sens large du terme.

Vraisemblablement postérieure à ces ensembles, mais sans qu'il soit possible d'en préciser la chronologie absolue, une carrière de sable recoupe la quasi totalité du site.

Ses comblements supérieurs sont en partie recouverts par un bâtiment qui a connu plusieurs réfections et dont la datation, dans l'état actuel de l'étude, couvre les second et troisième siècles de notre ère.

L'apport majeur de cette intervention reste la mise en évidence de deux types d'ensembles mobiliers qui sont, pour l'un : la manifestation d'une culture matérielle encore protohistorique, pour l'autre : déjà indubitablement, gallo-romaine. La rupture si rupture il y a, se produit entre le début de notre ère et le milieu du premier siècle après J.-C. Il est cependant certain que le changement brutal constaté à cette occasion n'existe pas et n'est en fait que le reflet des ensembles mobiliers étudiés.

Thierry LEPERT
Valérie RENAULT

RUE PIERRE MENDES FRANCE

Les sondages de la rue Pierre Mondes France ont été réalisés en préalable à l'instruction d'une demande de permis de construire déposée par l'O.P.A.C. de l'Eure, pour la construction de logements collectifs.

Ces sondages affectent une parcelle située au nord de la zone d'extension reconnue de l'agglomération gallo-romaine de Pitres. Deux tranchées au tracto-pelle ont été ouvertes en parallèle à l'axe longitudinal de l'emprise du projet.

Seules quelques fosses dépotoirs ont été repérées. Elles sont dispersées de manière très lâche dans les deux sondages, à l'exception de l'extrémité ouest du sondage nord où trois ou quatre fosses se recourent. Il s'agit pour l'essentiel des structures du 1er siècle ap. J.C. mais aussi des IIe et IIIe siècles ap. J.C. Une grande fosse de 2,80 m de profondeur a livré 30 à 40 chevilles osseuses de corne de bovidé. Celles-ci attestent l'existence d'un artisanat de la corne pour la fin du 1er siècle ap. J.C. ou au IIIe siècle ap. J.C.

Ce secteur a donc été utilisé sporadiquement comme dépotoir entre la fin du 1er siècle av. J.-C. et le IIIe siècle ap. J.-C.

Ces sondages ont en outre permis d'effectuer des observations géomorphologiques intéressantes compte tenu de la position du site en fond de la vallée (environ 16 m N.G.R), à la confluence de la Seine et de l'Andelle, au pied de la Côte des Deux Amants. La terre végétale recouvre un limon argileux orangé (épaisseur moyenne 1,10m) reposant sur plus de 4 m de loess. Le sondage profond à la pelle mécanique a été complété par un carottage manuel réalisé par M. J.R Lautridou.

Thierry LEPERT

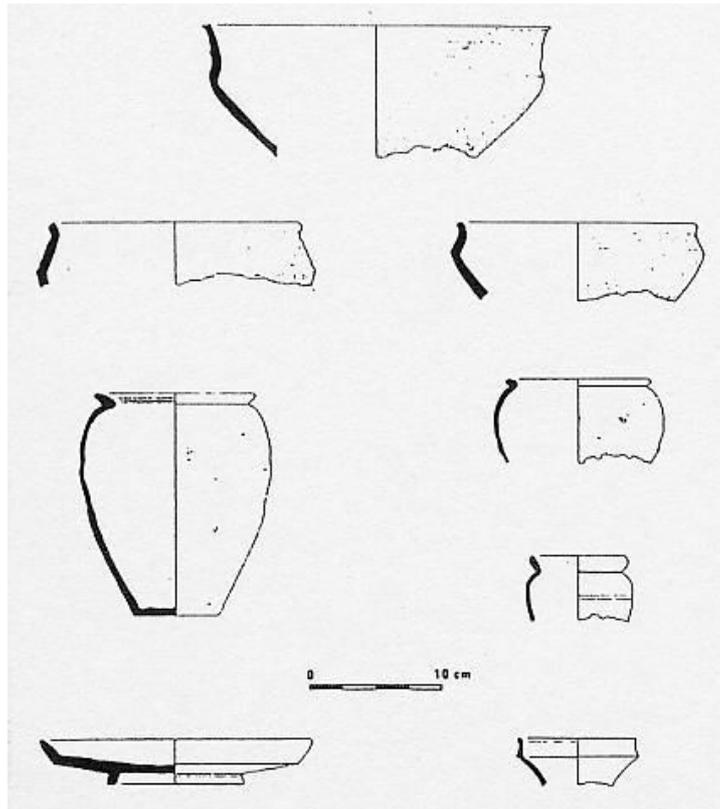


fig. 12. Pîtres rue Pierre Mendès France. Mobilier Céramique, dernier ¼ du 1er siècle av. J.C. ou la première moitié du 1er siècle ap. J.C (dessin Th. Lepert)

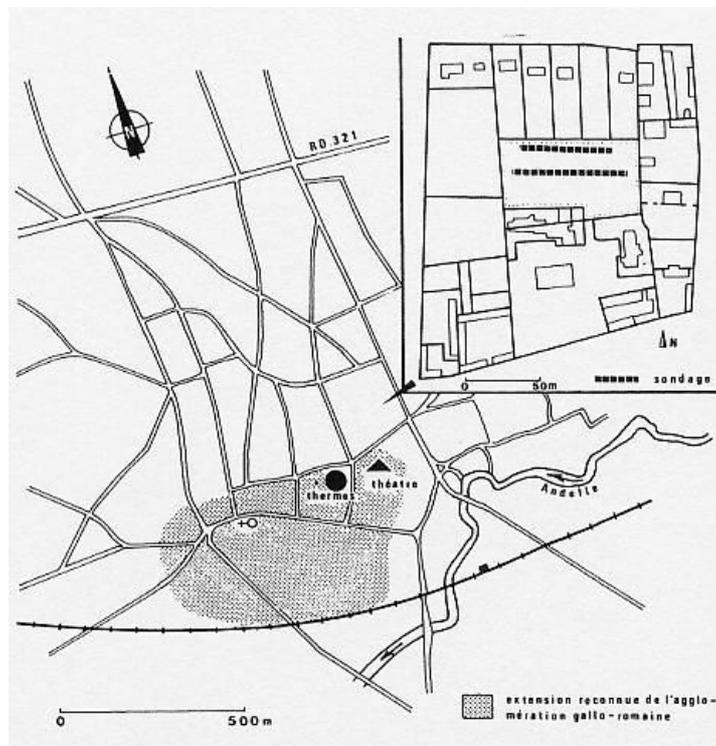


fig. 13. Pîtres rue Pierre Mendès France. Localisation des sondages (dessin TH. Lepert)